



ANNEXE GRILLE TARIFAIRE PARTENARIATS 2026

* remise exceptionnelle de -10 % ("Early Birds") sera appliquée aux partenariats finalisés avant le 31 janvier 2026, correspondant ainsi au tarif équivalent de 2025

PARTENARIAT **HEBERGEMENTS AVEC OPTION CLUB AFFAIRES**

Ce partenariat concerne les hébergeurs professionnels et non professionnels localisés sur la destination.

	Offre Loisir		Offre Club Affaires
	Activité Principale	Activité complémentaire	Activités principales + complémentaires
Hébergeur professionnel (hôtels, résidences de tourisme, campings)	275 € HT	33 € HT par activité	110 € HT
Hébergeur non professionnel (meublés de tourisme, gîtes, chambres d’hôte)	55 € HT		

PARTENARIAT **OFFRE LOISIRS AVEC OPTION CLUB AFFAIRES**

Ce partenariat concerne toutes les structures (hors hébergeurs) qui proposent des activités ou des services à destination du grand public.

	Offre Loisir		Offre Club Affaires
	Activité Principale	Activité complémentaire	Activités principales + complémentaires
Structure sur le territoire	88 € HT	33 € HT par activité	110 € HT
Structure hors territoire (activité inexistante sur le territoire et/ou délocalisable)	110 € HT		

PARTENARIAT **OFFRE CLUB AFFAIRES UNIQUEMENT**

Cette offre concerne uniquement les agences ou lieux réceptifs dont l’offre ne s’adresse pas au grand public et/ou dont l’activité est délocalisable.

	Offre Club Affaires	
	Activité principale	Activités complémentaires
Toute structure spécialisée	110 € HT	33 € HT par activité

La Secrétaire de séance
Madame MARTIN

Signé par :

4A828EF2C1E647D...

Le Président
Monsieur ANTOINE

DocuSigned by:

CCAE61D97DAE479...

Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le 08/10/2025
ID : 074-522025444-20251001-2025_11-DE

